



**Commune de  
Montanaire**

**Administration communale**

Rue de la Porte 3, CP 80

1410 Thierrens

021 905 09 30

montanaire.ch

**GRQS** AU-DELÀ  
DES APPARENCES  
**d'VAUD**

# AVIS DE RESTRICTION D'EAU

## RESTRICTION EN VIGUEUR

Montanaire, le 23 juin 2026

En raison des conditions météorologiques actuelles et de la diminution des ressources en eau, la commune informe la population qu'une restriction de l'usage de l'eau potable est mise en place dès à présent et jusqu'à nouvel avis dans tous les villages de la commune de Montanaire.

Il est demandé à chacun de limiter sa consommation d'eau au strict nécessaire et d'éviter tout usage non essentiel, notamment le lavage des véhicules et le remplissage des piscines. L'arrosage des jardins est interdit, à l'exception d'un arrosage manuel à l'aide d'un arrosoir.

Ces mesures ont pour objectif de garantir l'approvisionnement en eau potable pour les besoins essentiels et de préserver les réserves disponibles.

La commune remercie la population pour sa compréhension et son sens des responsabilités.

La Municipalité